## EXAMEN PRÉALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DONT LA CHARGE BRUTE DE POLLUTION ORGANIQUE EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À 1,2 KG/J DE DBO5 FICHE DÉCLARATIVE

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Coordonnées du SPANC :	· ·
Christophe SERENI	
06-30-51-23-28 (tous les matins)	
c.sereni@pierrefeu-du-var.fr	

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC — est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : <a href="www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr">www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr</a> et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire.



## **VOLET 1 Informations générales**

NATURE DE LA DEMANDE
Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre : d'une demande de permis de construire d'une construction neuve
d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation agrandissement)
<ul> <li>de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire</li> <li>d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négativ</li> </ul>
(projet non conforme)
COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE
Nom et prénom du demandeur :
Code postal : Commune :
Tél :
Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :
Code postal : Commune :
Tél :
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :
WOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom:
Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :  Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu
WOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom:  Téléphone:  Adresse:  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu  Nom:  Téléphone:
NOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom:  Téléphone:  Adresse:  CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE  Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu  Nom :  Téléphone :  Adresse :  CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE  Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui □ Non
NOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom:  Téléphone:  Adresse:  CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE  Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu  Nom :  Téléphone :  Adresse :  CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE  Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :  VOLET 2 Caractéristiques du projet  MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION  Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)  Nom :  Téléphone :  Adresse :  Installateur (entreprise ou particulier) — si connu  Nom :  Téléphone :  Adresse :  CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE  Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui



Maison d'habitation individuelle	9
Combien de pièces principales* (PP) la constr (En cas d'extension, indiquer le nombre de piè * Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construct	□ Autre (préciser :
Cas particulier: si le dimensionnement reten (« nombre de pièces principales = nombre d'É quel est le nombre d'EH retenu? EH N.B: le cas échéant, une étude particulière devra oblig	quivalents-Habitants (EH) »),
Autres immeubles	
(locaux commerciaux, hôtels, ensembles imme	obiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.) ui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?
	ou nombre d'usagers permanents ?
	personnes etenu (si connu) ? EH
MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABL	E
☐ Adduction publique☐ Alimentation privée - Merci de préciser par	r quel moyen (puits, forage, etc.) :
Présence d'un captage privé (prélèvemen prévue ? N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parce	t, puits, forage) à proximité de l'installation  Oui Non  lle ou sur une parcelle voisine
à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du c - l'eau est-elle utilisée pour l'alimentar - l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage destinés à la consommation humaine - la distance entre le captage et l'insta est-elle supérieure à 35 mètres ? N.B. : la création d'une installation d'assainissement no	tion humaine ?
COLLECTE DES EAUX PLUVIALES	
Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées des eaux usées ? N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à met	🗖 Oui 📮 Non
CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN	
Existence d'une étude de sol spécifique? N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier. Surface totale :	$\begin{tabular}{ll} $\square$ Oui & $\square$ Non \\ \\ Surface disponible pour l'installation : m^2$
Pente existante : □ < 5 % □ de 5 à 10	% □ > 10 %

53/78

	<ul> <li>Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors exceptionnel des hautes eaux) :</li> <li>N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.</li> </ul>	niveau ui 🗖 Non
	• Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude demande) : ☐ à dominante argileuse ☐ à dominante sableuse ☐ à do	· ·
	• Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :	ui 🗖 Non
	OBSERVATIONS (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous parais permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) :	
	CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE	
P		Partie réservée à l'agent du SPANC
The state of the s	IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement	Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?
	projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.	L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes
	INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ	sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)  □ Oui □ Non
	Prétraitement et ou traitement primaire  ☐ Bac à graisses : ☐ 200 litres (eaux de cuisine) ☐ 500 litres (toutes eaux ménagères) ☐ Autre volume :	Le volume du bac à graisses est-il adapté ?
	☐ Fosse toutes eaux Volume : m³  N.B.: les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur	Le volume de la fosse est-il adapté ? □ Oui □ Non
	☐ Pré filtre (décolloïdeur) Volume : m³  Est-il intégré à la fosse ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas  ☐ Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :	Le volume du préfiltre est-il adapté ?
	☐ Toilettes sèches:  Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.  Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire):	te.



## Traitement secondaire

Épandage par le sol en place  ☐ Tranchées d'épandage  Longueur = ml soit tranc  Profondeur = m Largeur =		Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.) □ Oui □ Non
☐ Lit d'épandage Surface = m² soit m x Profondeur = m	m	Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ? □ Oui □ Non
Épandage par un massif reconstitué  Lit filtrant vertical non drainé	) .	
☐ Lit filtrant drainé à flux horizontal	Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous	
☐ Filtre à sable vertical drainé Longueur = m Surface = m²	Largeur = m Profondeur = m	
☐ Tertre d'infiltration  Hauteur = m  Longueur à la base = m  Largeur à la base = m	Longueur au sommet = m Largeur au sommet = m	
☐ Lit filtrant drainé à flux vertical à m Fournisseur : Surface de filtration =		
INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSIFILIÈRE AGRÉÉE  Dénomination commerciale/Titulaire of the commerciale of the commercial of the	de l'agrément :	Filière réglementaire ?  Oui □Non  Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ? □ Oui □ Non
DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS  ☐ Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)  Volume de la bâchée : L ☐ Pompe ou système de relevage  Volume du poste : L  Usage : ☐ Eaux brutes ☐ Eaux prétraitées ☐ Eaux traitées		Le dispositif annexe est-il adapté a projet ? ☐ Oui ☐ Non
*se référer au règlement du SPANC  □ Par infiltration dans le sol en place □ Tranchée(s) d'infiltration / d'irri Longueur =	igation (barrer la mention inutile) tranchée(s) x m parrer la mention inutile)	Cas de rejet par infiltration :  Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?  ☐ Oui ☐ Non



□ Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (joindre obligatoirement une étude particulière)  N.B.: solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)  □ Fossé existant: préciser le type d'exutoire du fossé (si connu):	Cas de rejet en milieu superficiel : Aucune autre solution n'est envisageable ? ☐ Oui ☐ Non
Propriétaire/gestionnaire :	Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ? □ Oui □Non
Propriétaire/gestionnaire :  Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?  ☐ Oui ☐ Non  Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.  ☐ Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)	· <u>Cas de rejet dans un puits :</u> Le rejet est-il autorisé ? □ Oui □ Non
PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE	
<ul> <li>Copie de l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation réalisée)</li> <li>Si l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière réalisée:</li> <li>Plan de situation au 1/25 000</li> <li>Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble projetée à l'échelle</li> <li>Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuat milieu superficiel).</li> </ul>	e <u>n'a pas été</u> et la filière ANC de niveau)
ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE	
Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent do En outre, il s'engage :	ossier sont exacts.
<ul> <li>À informer le SPANC de toute modification de son projet;</li> <li>À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC;</li> <li>À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement sel précisées dans le règlement du SPANC;</li> <li>À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cad bonne exécution des travaux;</li> <li>À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-vant le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestat confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC</li> <li>À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement;</li> <li>À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), co consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas agréées);</li> <li>À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SP.</li> </ul>	re du contrôle de verbal au SPANC. ion sur l'honneur informément aux s échéant (filières



Signature

## **VOLET 3 Conclusion du SPANC sur le projet d'installation**

☐ PROJET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
Control of the Contro
PROJET NON CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
Modifications à réaliser / Commentaires :
······································
Fait à :, le,
rait a :
Nom du contrôleur : Signature de l'autorité compétente



